

École de criminologie
Université de Montréal

Session Hiver 2021

Plan de cours (version préliminaire, sujet à changement)

CRI1600 Initiation aux méthodes quantitatives

Groupe A : Mardi de 13h00 à 16h00, en virtuel

Groupe L : jeudi de 13h00 à 16h00 en virtuel

Nom de l'enseignant: Marc Ouimet
marc.ouimet@umontreal.ca

Auxiliaires d'enseignement: à déterminer

Descripteur du cours

Selon le bottin des cours de l'Université : « Éléments conceptuels relatifs à l'analyse de données quantitatives. Mise en forme des données. Description et statistiques descriptives. Les échelles. Les relations entre les variables: des analyses bivariées aux modèles multivariés. »

Objectifs du cours

Objectifs généraux

Ce cours vise à fournir à l'étudiant une connaissance générale des principales méthodes de recherches utilisées en criminologie. Développer le sens critique des travaux de recherche. Introduction à l'analyse de données avec SPSS.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours les étudiants devraient être en mesure de :

- Appliquer le processus de la recherche quantitative
- Appliquer les étapes de rédaction d'un article scientifique quantitatif
- Utiliser un vocabulaire méthodologique et scientifique approprié
- Comprendre les bases de l'analyse statistique univariée, bivariée et multivariée
- Comprendre les bases de l'utilisation d'un logiciel d'analyse statistique
- Comprendre les limites associées aux données et aux techniques d'analyse

Approches pédagogiques

Exposés magistraux sur la matière théorique. Lectures mises en ligne sur Studium (il n'y a pas de livre à acheter). Vidéos à regarder. Les power points de chaque cours seront mis en ligne le jour même du cours. Les cours offerts en présenciel seront ensuite mis en ligne pour écoute ultérieure. Un groupe Facebook est disponible pour poser des questions et promouvoir l'entraide.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Présentation des moyens d'évaluation et d'un court descriptif, de leur pondération, de l'échéancier et des critères généraux d'évaluation. Une présentation sous forme de tableau est suggérée ci-dessous.

| Outil d'évaluation | Pondération | Échéance |
|-----------------------------|-------------|---------------|
| 1. Examen intra-trimestriel | 40 % | Mi-session |
| 2. Travail de session | 60 % | Dernier cours |

Présentation des travaux

L'examen intra est à choix multiples. Il porte sur les cours 1 à 5 inclusivement.

Le travail consiste en la production d'un court article scientifique de 10 pages (tout inclus). A partir d'un sondage auprès des jeunes (base de données mis en disponibilité), l'étudiant (solo ou équipe de deux) devra choisir une forme de comportement à étudier et un pays. Il devra comparer, séparément chez les garçons et les filles, les jeunes qui ont eu, ou non, le comportement selon quelques dimensions et plusieurs variables (dont au moins deux variables quantitatives). L'interprétation des données devra être placée en contexte de la littérature scientifique. Le travail est à remettre, en ligne, au plus tard le 13 avril (groupe A) et 15 avril (groupe L) à 13h00.

Barème de notation

| Points | Note littérale | Valeur | Pourcentage |
|--------|----------------|-----------|-------------|
| 4,3 | A+ | Excellent | 8% |
| 4 | A | | |
| 3,7 | A- | | 25% |
| 3,3 | B+ | Très bon | 35% |
| 3 | B | | |
| 2,7 | B- | | |
| 2,3 | C+ | Bon | 25% |
| 2 | C | | |
| 1,7 | C- | | |
| 1,3 | D+ | Passable | 0-7% |
| 1 | D | | |
| 0 | E | Échec | 0% |

Déroulement du cours

| Leçon | Groupe A (mardi) | Groupe L (jeudi) | Contenu de la leçon |
|-------|---------------------|---------------------|---|
| 1 | 19 jan | 21 jan | Introduction au cours. Le processus de recherche quantitative |
| 2 | 26 jan | 28 jan | L'article scientifique. Le travail. La base de données. |
| 3 | 2 fév | 4 fév | Unités de mesure. Du questionnaire à SPSS. Étiquettes, valeurs manquantes. Fréquences. |
| 4 | 9 fév | 11 fév | Statistiques descriptives |
| 5 | 16 fév | 18 fév | Relations 1 : Le chi-carré |
| 6 | 23 fév | 25 fév | Examen intra |
| | 2 mar | 4 mar | |
| 7 | 9 mar | 11 mar | Travail de session. Procédures SPSS (sélection de cas, création de variables (recodes), calcul de variables (compute) |
| 8 | 16 mar | 18 mar | Relations 2 : Tests de moyennes. Échelles et alpha. |
| 9 | 23 mar | 25 mar | Relations 3 : Corrélations. Aperçu des analyses multivariées. |
| 10 | 30 mar | 1 avr | Le travail de session de A à Z |
| 11 | 6 avr | 8 avr | Consultations sur Zoom |
| 12 | 13 avr | 15 avr | Remise travail de session |

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Voir grille des cours et page Studium.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme : <https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole et formulaire de demande de r%C3%A9vision de notes %C3%80 ENVOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole%20et%20formulaire%20de%20demande%20de%20r%C3%A9vision%20de%20notes%20ENVOYER.pdf)

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.